

# COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION « GESTION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE LA RESSOURCE »

PROJET / N° PROJET

**Schéma d'aménagement et de gestion des eaux des côtiers Ouest Cotentin**

LIEU / DATE DE REUNION

**Cerisy la Salle/ le 28 mars 2018**

PRESENCES ET DIFFUSION

**Etaient présents :**

GUILLE Hervé	PAGNIER Hubert
VILLAESPESA Stéphane	PRUD'HOMME Catherine
LEBOUTEILLER Denis	BRIENS Marc
VENRIES Jean-Michel	LAUNEY Jean-Paul
MONSIMIER Philippe	HAMEL Serge
LECOMTE Patricia	FONTAINE Isabelle
HAMEL Mickaël	SMALL Denis
BALLOIS Florent	VALDELIEVRE François
CLEMENT Mickaël	JÉAN Philippe
HUBERT Adeline	LANGÉVIN Jean
ROSTAGNAT Loïc	HEDOUIN Maryse
LAUNEY Jean-Paul	BOUILLON Jean-François
CHESEL Alexandre	ENDELIN Julien
JUIN André	LOINARD Simon
GONY Maxime	PAYEN Jean-Paul

## 1. RAPPEL DU CALENDRIER

La présentation réalisée par le bureau d'étude SCE est jointe à ce compte-rendu.

**Les membres de la commission sont appelés à faire des remarques sur le document d'état des lieux et de l'atlas cartographique jusqu'au 27 avril 2018. La commission locale de l'eau serait prévue le 30 mai 2018.**

## 2. THEMATIQUES ABORDEES

### Qualité du barrage du Gast

A noter la très faible empreinte de l'homme sur le bassin versant du barrage du Gast (contexte boisé) : la dégradation vient plutôt du barrage en lui-même (tourbe au fond du plan d'eau qui a un impact sur la qualité de l'eau). Il convient donc d'être prudent sur ce qui peut être proposé en termes d'actions.

L'impact de la suppression des volumes de tourbes envoyés sur la qualité du plan d'eau n'est pas connu. Une étude a été menée en 1997 sur les solutions possibles (curage, injection air, ...).

A noter qu'il est prévu à moyen terme le curage des 4 ha en amont de la digue secondaire : ce site servira de site pilote pour voir les impacts potentiels.

### Qualité des cours d'eau

La mention d'une baisse des concentrations en nitrates n'apparaît pas pertinente. Il convient plutôt de parler de stagnation.

Il est demandé d'ajouter des graphiques d'évolutions saisonnières des concentrations en nitrates pour quelques cours d'eau représentatifs du territoire.

Le Thar n'est pas sur le territoire. Le tableau sera donc modifié.

Concernant les pesticides, le graphique présentant par masse d'eau les substances détectées par classes de concentration sera modifié pour que le code couleur utilisé dans la légende corresponde à celui de la carte.

### Gestion quantitative



**sce**

Aménagement  
& environnement

Les débits naturels reconstitués au niveau de Sainte-Cécile seront indiqués dans le rapport : ces derniers correspondent à ceux qui seraient observés sans l'apport du barrage. Le rapport entre le QMNA5 naturel et le 1/10<sup>ème</sup> du module serait ainsi de 1,08 contre 1,72 en considérant les apports du barrage.

Les apports du barrage sont nécessaires pour permettre les prélèvements pour la production d'eau potable tout en garantissant le bon fonctionnement du milieu. A noter que le débit réservé n'a pas été respecté en 2017 au niveau de Sainte Cécile.

Le barrage a également un rôle de dilution des rejets des stations d'épuration.

Il est demandé que soit ajoutée une caractérisation des ressources souterraines plus poussée.

### **Prélèvement**

Concernant les prélèvements liés au maraichage, il s'agit d'une déclaration forfaitaire basées sur une assiette de 4 000 m<sup>3</sup>/ha et non de prélèvements réels.

Une enquête est en cours sur les laveries sur la côte ouest.

### **AEP**

A noter la diminution des prélèvements AEP liés à baisse de la consommation des ménages et à de meilleurs rendements. L'augmentation des prélèvements pour l'alimentation en eau potable en 2016 s'explique par un étiage hivernal qui a conduit certains exploitants agricoles, voire industriels, dont les puits ne pouvaient plus couvrir leurs besoins, à se reporter sur le réseau public d'eau potable.

Un diagnostic de réseau approfondi sur les différentes CLEP est réalisé et devrait donc permettre d'améliorer les rendements. Les rendements des syndicats (hors SDEAU) seront demandés.

La sécurisation de l'approvisionnement sur la sienne amont n'est possible qu'en cas de pollution limitée : il ne s'agit pas d'une sécurisation globale (la ressource étant la même).

A noter que la réalisation de travaux sur le barrage dans le futur posera un problème de sécurisation.

Une étude va être réalisée par l'université de Rennes, SDEAU, AE, DREAL sur la problématique de remontée des eaux de mer (biseau salé). La remontée de la salinité a déjà été notée sur Barneville.

La diversification de la ressource est recherchée. Ceci étant, il est difficile d'obtenir des essais de forages (notamment du fait des craintes du monde agricole par rapport à des restrictions d'usages liés à la mise en place des périmètres de protection).

Le bassin sédimentaire de Lessay constitue une ressource importante. Ailleurs, sur le domaine de socle, aucun bilan des ressources renouvelables n'est fait : il s'agit de petits aquifères qui correspondent grosso modo au bassin versant des captages mais aucune donnée sur leurs capacités n'est disponible.

La problématique du chlorure de vinyle monomère (CVM) est abordée. L'analyse du chlorure de vinyle monomère (CVM) dans l'eau à la sortie des installations de traitement a été rendue systématique dans le contrôle sanitaire en 2007. Le CVM présent dans l'eau du robinet peut notamment provenir de certaines canalisations en PVC posées avant 1980. Le risque de présence de CVM va dépendre, en partie, du temps de stagnation de l'eau dans ces canalisations en PVC. Les ARS ont engagé, en lien avec les responsables de la distribution d'eau, un repérage des canalisations susceptibles de relarguer du CVM, grâce notamment aux données patrimoniales fournies par les collectivités. Des éléments seront demandés à l'ARS.

### **Assainissement collectif**

La station de Chérencé le Héron ne rejette pas sur le bassin de la Sienne. Elle sera supprimée de la liste.

La partie assainissement sera revue suite aux apports du CD 50.

La station de Granville rejette dans les eaux douces (pas ce qui est indiqué dans le tableau communiqué).

### **Assainissement non collectif**

Un tableau sera adressé aux différents SPANC pour avoir une synthèse des diagnostics réalisés et des résultats.

### **Agriculture**

Il est demandé d'analyser l'évolution des surfaces labourables et des prairies par commune entre 2000 et 2010.

Concernant les éleveurs bénéficiant des autorisations d'occupation temporaire pour le pâturage dans les havres, il est demandé d'avoir la répartition entre éleveurs professionnels et non professionnels.

### **Pesticides**

Le niveau d'engagement des collectivités dans la charte d'entretien des espaces publics sera ajouté au document.

### **Industries**



sce

Aménagement  
& environnement

Il est demandé de préciser les points de rejet ou a minima le milieu récepteur des rejets des carrières. Une carrière serait à ajouter (à Sénoville). Un projet d'agrandissement existe sur la carrière de Bourguenolles. Des relargages de métaux (fer et manganèse) avec un impact sur le pH sont indiqués.

L'existence d'anciens sites d'enfouissement est notée avec des impacts potentiels sur la qualité des eaux et donc des milieux.

SOCOPA / BIGARD n'apparaît pas dans les fichiers redevance prélèvements de l'agence de l'eau.

**Littoral**

Un lien fort entre les 2 démarches « notre littoral pour demain » et SAGE existe. Un point sera ainsi ajouté sur le projet « notre littoral pour demain » dans l'état des lieux du SAGE. Une présentation de l'avancement de « notre littoral pour demain » sera faite début avril.

**Gestion des eaux pluviales**

Une étude diagnostic est en cours sur Montmartin sur Mer. Cette dernière permettra d'identifier les problématiques de rejet d'eaux pluviales au travers de l'élaboration d'un schéma directeur s'intéressant aux 2 compartiments : eaux usées / eaux pluviales.

**Gouvernance**

Un bilan des actions actuelles sera ajouté au document.

**3. DONNEES MANQUANTES / COMPLEMENTS A DEMANDER**

BDD qualité'eau	Ajout de graphiques d'évolutions saisonnières des concentrations en nitrates pour quelques cours d'eau représentatifs du territoire.
CD50	Débit naturels reconstitués de la Sienne
Document hydrologie de la Basse-Normandie de l'AESN	Caractérisation des ressources souterraines
RPQS	Rendement des syndicats d'eau potable
ARS	Eléments sur le CVM
CD 50	Point sur l'AC
SPANC	Tableau de l'avancement des contrôles et des conclusions
RGA	Evolution des surfaces labourables et des prairies par commune entre 2000 et 2010.
DDTM	Répartition entre éleveurs professionnels et non professionnels sur les prés-salés
Site de la FREDON	Engagement des collectivités dans les chartes d'entretien des espaces publics
DREAL	Milieu récepteur des rejets de carrière
	Point sur notre littoral pour demain
	Bilan des actions / gouvernance